

SECONDE « CRÉATION ET CULTURE DESIGN »

CONDUISANT AU BAC STD2A

lycée
jean-pierre
vernAnt

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Développer des aptitudes par la pratique :
 - sens de l'observation et curiosité.
 - sens de l'expérimentation et de la communication.
 - esprit d'analyse et de synthèse.
 - former l'esprit critique.
- Acquérir les méthodologies de projet liées aux problématiques d'art appliqué.

CONTENU DE LA FORMATION

L'option Culture Design, sous forme de travaux dirigés, et l'option Création Design, sous forme de travaux pratiques, permettent :

- de développer les capacités à identifier et hiérarchiser des informations.
- de découvrir et expérimenter les modes et les codes de représentation.
- d'expérimenter divers moyens d'expression et de communication.
- d'appréhender des méthodes de travail et d'organisation.
- de mettre en œuvre des démarches prospectives.
- d'acquérir des connaissances contemporaines et historiques relatives aux trois domaines spécifiques.

La démarche de projet sera réinvestie dans les trois domaines d'application : design de produit (objet, mobilier, textile, mode). Design de communication (graphisme, édition, identité visuelle). Design d'espace (scénographie, stand, aménagement intérieur et extérieur).

POURSUITE D'ÉTUDES

Cette formation permet d'accéder à un éventail de formations :

- BTS d'arts appliqués, formation de niveau III en deux ans.
- DMA : Diplôme des Métiers d'Art, formation de niveau III.
- Écoles d'art dépendant du Ministère de la Culture (Arts Décoratifs, Beaux Arts, Écoles d'architecture).
- Universités d'arts plastiques, arts du spectacle, histoire de l'art.

➤ **Se loger à Sèvres :** l'association l'Esc@le (51, Grande rue, 92310 Sèvres) propose des logements, au 01 41 14 12 20 ou par email : lescale@ville-sevres.fr.

➤ **Régime :** les élèves sont soumis au régime normal des Bourses. Le Lycée assure la demi-pension.

➤ **Informations pratiques :**
Lycée Jean-Pierre Vernant,
21 rue du Dr Ledermann, 92310 Sèvres
Mail : secretariat.eleves@lyceevernant.fr
Web : www.lyceevernant.fr
Tél : 01 46 26 89 40 / Fax : 01 46 26 20 12

EMPLOI DU TEMPS EN SECONDE

DISCIPLINES	HORAIRE
Enseignement général	21 h 30
Français	4
Histoire - géographie	3
Langue vivante 1	3
Langue vivante 2	2 h 30
Physique - chimie	3
Mathématiques	4
EPS	2
Enseignement arts-appliqués	8
Création design	3
Culture design	3
Accompagnement personnalisé	2

EMPLOI DU TEMPS EN 1^E ET TERMINALE

DISCIPLINES	EN 1 ^E	EN T ^O
Enseignement général	16	12
Français	3	-
Philosophie	-	2
Histoire - géographie	2	-
Langues vivantes	3	3
Physique - Chimie	3	2
Mathématiques	3	3
EPS	2	2
Heures de vie de classe (annuelles)	10	10
Enseignement arts-appliqués	14	18
Design et arts appliqués : démarche créative / arts visuels / ATC / technologie	13	17
Design et arts appliqués en langue vivante	1	1
Accompagnement personnalisé	2	2

ADMISSION

La demande d'admission s'effectue dans l'établissement d'origine.

Après s'être signalé auprès de son professeur principal ou conseiller d'orientation, la candidature de l'élève est saisie dans l'application informatique PASSCCD. En retour, l'élève reçoit une convocation à un entretien individuel d'information et de motivation. L'entretien a lieu au lycée JP. Vernant (ou autre établissement référent) entre le 3 mars et le 22 mai 2014. A l'occasion de cet entretien, l'élève remet sa lettre de motivation, dont la forme doit respecter la fiche remise par l'établissement d'origine «PassCCD : LETTRE DE MOTIVATION GUIDÉE».

Les familles ont ensuite accès aux avis émis par l'établissement d'origine et l'établissement référent. Ces avis viennent compléter le tri effectué par l'application informatique.

Une commission académique se réunit au début du mois de juin afin de finaliser la liste des élèves admis.